



JUSTICE CONFISQUÉE - DÉMOCRATIE TRAHIE

IMPOSTURE DU POUVOIR QUAND LES JUGES SERVENT LES PARTIS POLITIQUES

<https://swisscorruption.info/info/lettre-ouverte.pdf>



Lettre ouverte au Peuple souverain : pour le retour à l'État de droit

À l'attention de :

Membres du Conseil d'État Fribourg / Membres du Grand Conseil Fribourg
Membres du Tribunal Cantonal Fribourg / Membres du Conseil Fédéral Berne

Absence d'éthique, de morale et de respect de la Constitution fédérale, par les membres des Autorités – Imposture envers le Peuple souverain ?

Madame, Monsieur,

Le jour de la Toussaint a été un jour au cours duquel j'ai vécu une situation cocasse... En rejoignant ma voiture à Bulle, j'ai croisé une connaissance qui a attiré mon attention sur une Citoyenne qui consultait les annonces pour assister à la Messe du 1^{er} novembre. Cette connaissance m'a encouragé à approcher cette personne en précisant qu'il s'agissait de Madame Josianne ROMANENS, ancienne Députée au Grand Conseil fribourgeois (2002-2006) et Conseillère Communale de Bulle (2006-2016).

Ma voiture était garée à quelques mètres de l'endroit où nous nous trouvions et j'ai engagé la discussion sur ce qu'elle pensait des dénonciations faites sur cette voiture. Mme ROMANENS n'avait aucune idée à ce moment-là de qui j'étais.

Elle m'a répondu sans aucune méchanceté ou agressivité que le véhicule appartenait à un « farfelu » du nom de Daniel CONUS. J'ai relevé que les dénonciations faites étaient pourtant graves et qu'en voyant tous les dimanches cette voiture devant l'Église, il devait quand même y avoir un problème. J'ai poursuivi en posant la question de son Opinion quant à l'élection des juges par les Partis politiques.

Sur ce point Mme ROMANENS a répondu que cette situation posait une question respect de l'application du Droit des Citoyens (Droit constitutionnel). J'ai poursuivi en lui demandant ce qu'elle pensait du Directeur de GRISONI Pascal DOUTAZ qu'elle m'a dit connaître particulièrement bien et c'est là qu'elle m'a répondu « **ne me parlez pas de lui** »...

J'ai ensuite posé la question à Mme ROMANENS : « *Avez-vous une idée de l'identité de la personne à laquelle vous parlez en ce moment* » ? Ce à quoi elle a répondu par « non » et je me suis alors présenté... Elle a alors réagi par un « Ah, c'est vous M. CONUS »... et on s'est quittés.

Le lundi 3 novembre 2025 je me suis rendu au domicile de Mme ROMANENS pour lui demander si elle m'autorisait à reprendre son avis sur la séparation des pouvoirs et l'élection des Autorités judiciaires par le Pouvoir politique (législatif) et je lui ai remis à cette occasion une copie de mon Certificat de travail élogieux obtenu de GRISONI après mes 40 ans d'activité. Je voulais que ce certificat l'aide à réviser son Opinion sur le qualificatif de « farfelu » dont j'ai été affublé.

J'ai obtenu son accord et comme elle était pressée et devait partir, Mme ROMANENS m'a informé que nous devions arrêter là notre conversation.

Je considère ainsi que l'Opinion de Mme Josiane ROMANENS, Politicienne aguerrie qui a été active au sein du Législatif cantonal et qui a contribué à la rédaction des Lois, mais qui a aussi

évolué au sein de l'Exécutif de la Commune de Bulle, reflète parfaitement l'éthique et la morale de ce que les Citoyen(ne)s de notre Pays attendent des Membres de leurs Autorités... **Une éthique et une morale que vous avez quant à vous totalement perdues de vue**, tant votre proximité du Peuple souverain est devenue inexistante.

Éthique et Morale : Des Autorités distantes, égoïstes, dont les activités ne visent qu'à dépouiller les Citoyen(ne)s pour satisfaire leurs ambitions et intérêts personnels...

J'en veux pour preuve les décisions collégiales prises par les Membres du Conseil d'État à l'encontre des enfants de GAZA, des enfants qui ont vécu une guerre atroce dans le cadre d'un génocide immonde auquel les Autorités de tout l'Occident ont prêté leur concours par une absence coupable de réaction.

Vous avez au contraire montré votre appui pour l'afflux de Citoyens Ukrainiens déplacés à la suite d'une **guerre planifiée par l'Occident** et activée à la base par un **Gouvernement Ukrainien Néo-Nazi** qui a voulu éliminer le Peuple Russe d'Ukraine depuis les années 2014. Il est vrai que la Suisse apporte son soutien sans faille au NAZISME, comme elle l'a démontré en décembre 2021, lors du vote d'une **résolution de l'ONU « condamnant la glorification du nazisme »**. Un vote dont le résultat publié le 6 janvier 2022 a été **passé sous silence complet** par nos Journalistes complices, un vote qui démontrait que seuls deux Pays avaient voté « contre » s'agissant des Etats-Unis et de l'Ukraine et que LA SUISSE S'ÉTAIT ABSTENUE... **Quelle Honte !**

<https://swisscorruption.info/confederation-ch/#onu1>.

Dans cette complicité occidentale à laquelle les Autorités suisses veulent donner leur soutien en se rapprochant de l'Europe pour mieux servir les Intérêts NAZIS de Keir STARMER, Friedrich MERZ ou Emmanuel MACRON **et contribuer à financer la guerre contre la Russie**, nous comprenons que le but de nos Autorités – comme l'avaient déclaré les mondialistes ROTHSCILD – est de poursuivre la guerre en Ukraine à n'importe quel prix <https://swisscorruption.info/deep-state/#rothschild>, pour tenter d'échapper à vos condamnation dans le cadre de l'escroquerie et du blanchiment des royalties de l'Affaire de Genève qui porte sur des milliers de milliards de francs.

L'implication de la Suisse dans cette escroquerie est documentée dans le lien de l'Affaire de Genève <https://swisscorruption.info/dossier>, mais est aussi confirmée par le récent déplacement à WASHINGTON des ténors milliardaires de l'escroquerie Jean-Frédéric DUFOUR (ROLEX) – Daniel JÄGGI (MERCURIA) – Alfred GANTNER (PARTNERS GROUP) – Marwan SHAKARCHI (MKS) – Diego APONTE et pour terminer Johann RUPERT (RICHEMONT).

Pour comprendre cette démarche, il faut absolument faire le lien avec l'escroquerie et le blanchiment des royalties aux USA et prendre en compte que la TRUMP Organisation était surendettée (USD 3.4 à 4 milliards), avant un accord avec un pool de banques privées liées à l'escroquerie des royalties et que TRUMP risquait une faillite personnelle.

L'implication de l'ex Procureur général socialiste de Genève **Bernard BERTOSSA** et de ses successeurs ne laisse planer aucun doute sur la complicité du Parquet genevois dans l'escroquerie des royalties FERRAYÉ <https://swisscorruption.info/genève-corruption>. Bernard BERTOSSA avait comme substitut à l'époque au moment de la levée des séquestres sur les royalties (1995-1996), un certain **François PAYCHÈRE** devenu ensuite Juge du Tribunal administratif puis Juge de la Cour de Justice pour classer les plaintes de Joseph FERRAYÉ. Il a ensuite été choisi comme « expert » en 2025 dans le cadre des déboires de Valérie DITTLI et du bouclier fiscal vaudois mis en place par l'ex banquier de la BCV Pascal BROULIS <https://swisscorruption.info/vaud-corruption>.

Vous en faut-il davantage pour comprendre où conduit votre manque d'éthique et de morale, votre complicité dans une association de malfaiteurs qui mènent à un appauvrissement des Citoyens, à la ruine des Institutions et au chaos politique annoncé ? Par votre comportement criminel, ce sont des centaines de milliards d'impôts qui ne sont pas rentrés dans les Caisses publiques !

Au-delà du rétablissement de l'État de Droit dans notre Pays et de la restauration de leurs Droits pour toutes les Victimes, j'en appelle de mes vœux pour 2026 à ce que tous ceux qui ont agi dans le non-respect des Lois soient mis face à leurs responsabilités pénales et civiles et doivent assumer sans délai leur KARMA. À bon entendeur *Marc-Etienne Burdet & Daniel Conus, lanceurs d'alerte*